

Programme de distribution d'arbres pour les propriétés privées

680 arbres offerts aux citoyens lors de la distribution automnale

Magog, le 17 septembre 2026 – La Ville de Magog est fière d'annoncer la tenue de sa deuxième distribution d'arbres de l'année, le samedi 3 octobre prochain. Pas moins de 680 arbres de tailles et d'essences variées seront remis gratuitement aux citoyens admissibles, dans le cadre du programme de distribution d'arbres pour les propriétés privées. Les personnes intéressées ont jusqu'au jeudi 1^{er} octobre, 16 h, pour réserver leur arbre en remplissant le formulaire en ligne au ville.magog.qc.ca/plantation-arbres.

Cette distribution est la dernière des deux distributions prévues en 2026. Le samedi 16 mai dernier, 400 arbres de quinze essences différentes ont été remis.

Le programme de distribution d'arbres s'inscrit dans la volonté de la Ville d'augmenter son couvert arboré en périmètre urbain, d'améliorer la qualité de l'air, de réduire les îlots de chaleur, de favoriser la biodiversité urbaine et de promouvoir de bonnes pratiques de plantation sur les terrains privés. Il contribue à la mise en œuvre des orientations prévues dans la planification stratégique 2024-2030 ainsi que dans la Politique de l'arbre de la Ville de Magog.

Conditions d'admissibilité

Ce programme s'adresse aux propriétaires, locataires ou occupants d'une propriété admissible située dans le périmètre urbain qui souhaitent végétaliser leur terrain. Les propriétés industrielles, commerciales ou institutionnelles (ICI), qui jouent un rôle important dans l'atteinte des objectifs environnementaux de la Ville, sont également admissibles. Un maximum de 2 arbres par année par propriété peut être octroyé.

Essences d'arbres disponibles

Cet automne, les citoyens auront le choix entre dix-huit essences d'arbres qui ont été soigneusement sélectionnées pour leur résilience, leur diversité et leur compatibilité avec les conditions climatiques et urbaines de Magog. Les formats varient selon les essences et la disponibilité : ± 2 pieds (1 gallon), 4-6 pieds (tronc de 25 mm) et 8-12 pieds (tronc de 40 mm). Les essences disponibles sont :

- Amélanchier arborescent
- Amélanchier du Canada
- Amélanchier glabre
- Cerisier noir



- Cerisier tardif
- Cerisier de Pennsylvanie
- Charme de Caroline
- Épinette blanche
- Épinette noire
- Érable rouge
- Genévrier de Virginie
- Mélèze laricin
- Micocoulier occidental
- Orme d'Amérique
- Pin blanc
- Prunier noir
- Sapin baumier
- Tilleul d'Amérique (arbre emblématique de la Ville de Magog)

Les différentes essences d'arbres sont disponibles en quantité limitée.

Distribution

Les arbres devront être récupérés le samedi 3 octobre, entre 10 h et 14 h 30, dans le stationnement de la plage des Cantons (155, chemin de la plage des Cantons). Une pièce d'identité sera exigée.

Avant de déposer une demande, la Ville de Magog invite les citoyens à s'assurer qu'ils disposent des moyens nécessaires pour transporter leurs arbres, en tenant compte du format choisi et du système racinaire. Les citoyens seront responsables du chargement des arbres dans leur véhicule.

La Ville rappelle également que la réussite du programme repose sur l'engagement des citoyens à planter adéquatement leur arbre et à en assurer l'entretien. Les premières années sont déterminantes pour favoriser la survie et le développement de l'arbre.

« La participation de la population à cette initiative est essentielle à l'atteinte de notre objectif d'augmenter le nombre d'arbres moyen en périmètre urbain. Je suis heureuse de constater l'engouement qu'il y a eu envers la distribution printanière et je suis confiante que la prochaine connaîtra un aussi grand succès! J'invite les citoyens et les entreprises admissibles à réserver leur arbre dès maintenant », mentionne M^{me} Nathalie Pelletier, mairesse de Magog.



Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens

Ville de Magog

819 843-3333, poste 444

